

**TOUS
À L'ÉCOLE**

le prêt pour payer l'école de vos enfants

Réponse en

24h*

BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

www.boa.togo.com

*Jours ouvrés (Pour les renouvellements). ** Offre soumise à conditions.



N°730 du 25 Août 2021/Prix: 250 Fcfa

LE MESSAGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Site: www.lemessenger-actu.com



#COFS

Il est institué pour les commandes publiques, un quitus fiscal et une attestation de régularité fiscale. Ces actes sont exceptionnellement soumis à l'apposition d'un timbre fiscal de 500F.

Facebook: @lemessenger-actu | Twitter: @lemessenger | WhatsApp: +228 90 98 41 01 | Email: info@lemessenger-actu.com

Campagne agricole 2021-2022 DES MESURES FORTES

La campagne agricole 2021-2022 s'est ouvert cette année encore dans un contexte particulier. L'épidémie liée au coronavirus continue de dicter sa loi, obligeant les acteurs à un certain nombre de contraintes. Mais en dépit de tout, le gouvernement n'a pas baissé la garde. Conscient que l'agriculture constitue de nos jours une porte de sortie de la situation de pauvreté, le gouvernement togolais a encore mis les bouchées doubles afin de venir en aide au secteur.

En effet, démarrée avec quelques difficultés liées à l'arrivée tardive des pluies, la campagne agricole 2021-2022 bat actuellement son plein et occupe bien le temps des agriculteurs sur toute l'étendue du territoire.

C'est en tirant les leçons des conditions difficiles dans lesquelles

s'est déroulée la campagne agricole écoulée (conditions liées aux aléas climatiques et à la pandémie de la covid 19) que les producteurs se sont plus aguerris pour obtenir de meilleurs résultats au cours de cette nouvelle campagne. Une telle préparation a été possible grâce à l'apport du gouvernement qui a inscrit dans sa feuille de route la priorité qui vise entre autres, l'amélioration de la productivité et des rendements agricoles pour faire du secteur agricole un véritable moteur de croissance économique du Togo.

Dans cette dynamique, il est créé un environnement favorable à l'atteinte des objectifs ainsi assignés au secteur agricole, notamment la mise en place dans les 5 régions du pays des zones d'aménagement agricole planifié (ZAAP), la mobilisation et l'accompagnement des



Antoine Lékpa GBEGBENI, Ministre de l'Agriculture...

coopératives agricoles par les services techniques du ministère sur les sites, la mobilisation et le

déploiement des intrants.

Une des particularités de la campagne agricole 2021-2022, c'est (Suite page 3)

Togo/ Secteur pétrolier

LES CONSPIRATEURS CONTRE LES MEMBRES DU CSFPPP SONT-ILS AU PIED DU MUR ?

Après plusieurs articles d'éclairage dont nous nous sommes faits le devoir de publier dans le seul but de faire rejaillir la vérité dans le dossier dit

de pétrolegate, il est, on ne peut plus clair, que l'opinion sait à ce jour, qui est qui et qui fait quoi dans la cabale qui a été engagée contre certains membres du

Comité de Suivi de Fluctuation des Prix des Produits Pétroliers(CSFPPP). En attendant, que la justice se prononce (puisque le dossier est pendant devant la (Suite page 6)

Gratuité des frais scolaires du collège et du lycée...

CE QUE PENSENT L'ATC, LA LCT, LA FELT-TOGO ET LE FODDET (Page 2)

Gratuité des frais scolaires du collège et du lycée CE QUE PENSENT L'ATC, LA LCT, LA FELT-TOGO ET LE FODDET

La décision du gouvernement togolais de rendre gratuit les frais d'inscription et de scolarité pour les collèges et lycées publics sur toute l'étendue du territoire pour l'année 2021-2022 est au centre de tous les débats et commentaires. Les acteurs de la défense du droit des consommateurs, des organisations de la société civile et le monde politique s'intéressent à cette mesure et commentent.

Le Gouvernement dans le communiqué qui a annoncé la mesure la justifie par le fait que la crise sanitaire que traverse le monde entier a eu des impacts socio-économiques sur toutes les populations et menace de creuser encore plus le fossé des inégalités et des vulnérabilités.

« En cette période de préparation de la rentrée scolaire, le gouvernement décide des mesures suivantes d'application immédiate : la gratuité des frais d'inscription et de scolarité pour l'année scolaire 2021-2022 pour les collèges et lycées d'enseignement public sur toute l'étendue du territoire togolais » lit-on dans le communiqué du gouvernement rendu public le 21 août dernier. Cette décision vise donc à atténuer l'impact de la pandémie sur les concitoyens.

Quelques heures seulement après cette annonce, les réactions n'ont pas tardé. Les responsables des associations de consommateurs sont dans ce lot des personnes qui ont réagi à propos de cette mesure.

Pour Benetti GAGALO, vice-président de l'Association Togolaise des Consommateurs (ATC), ce sont des mesures sociales prises par le gouvernement dans le cadre social et dont ils en prennent acte.

« C'est vrai que ce n'est pas beaucoup à cause de la vie chère mais nous disons que ce sont des mesures qui vont améliorer le panier de la ménagère un temps soit peu », a-t-il indiqué.

Le vice-président de l'ATC assure que l'association continue les



plaidoyers auprès du gouvernement pour l'amélioration du panier de la ménagère.

Pour Emmanuel Sogadji, premier responsable de la Ligue des Consommateurs Togolais (LCT), la mesure soulage pour un petit temps. Selon ce dernier, vu le niveau actuel de la situation de précarité dans laquelle vivent les citoyens, (à cause des conséquences collatérales de la Covid-19, des augmentations des différents frais ou taxes depuis déjà 2 ans) l'on peut dire que les dernières mesures sociales décidées par le gouvernement sont loin de satisfaire les consommateurs.

« Ce geste est comparable à une gouttelette d'eau jetée dans la gorge d'un vrai assoiffé. Ça soulage pour un petit temps, mais reste désirable pour tout le reste », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, il indique pour ce qui concerne particulièrement la suppression des frais de scolarité jusqu'au niveau du lycée qu'il faut encourager cet acte et inviter le gouvernement à trouver des mesures adaptables au secteur privé de l'enseignement qui concerne aussi une franche partie des citoyens. Un contrôle rigoureux au niveau de chaque ministère impliqué dans la mise en œuvre des mesures s'avère nécessaire », déclare Emmanuel Sogadji.

L'association des Femmes Elues Locales du Togo (FELT-Togo), pour sa part, se réjouit de la décision gouvernementale de rendre gratuit les inscriptions et les frais de scolarité dans les collèges et

lycées publics. La présidente de cette organisation, Dédé Akpédjé Messan, relève que dans beaucoup de milieux ruraux, les filles sont particulièrement défavorisées et sous-représentées au cours secondaire. Une étude récente a montré qu'elles ne sont que 24 % à achever la classe de 3e contre 45 % pour les garçons, indique-t-elle. Aussi salut-elle cette décision du gouvernement car elle « contribuera très certainement à augmenter le taux de scolarisation chez les filles des milieux défavorisés ».

L'association des Femmes Elues Locales du Togo souhaite en outre que cette décision aille au delà de l'année scolaire 2021-2022. Pour FELT-Togo cette mesure devrait se pérenniser.

« Nous nous réjouissons vraiment de cette décision du gouvernement et le félicitons pour l'avoir prise. Mais nous serons encore plus heureuses si les autorités décident de l'étendre aux années futures. Cela permettra à beaucoup de filles de nos villages et coins reculés, qui n'ont pas les moyens ou dont les parents sont pauvres, de pouvoir continuer à fréquenter, vu qu'elles ne seront plus obligées de payer les frais de scolarité », souhaite Dédé Akpédjé Messan.

Le Forum des organisations de défense des droits de l'enfant au Togo (FODDET) également félicite le chef de l'Etat et son gouvernement pour cette décision.

L'organisation dirigée par Tchegnon Kofi Kpenkpa se réjouie

de la mesure qui, dit-il, contribuera à soulager la peine des parents à l'orée de la rentrée scolaire 2021-2022.

« Cette décision du gouvernement contribuera à maintenir les élèves dans le cursus scolaire 2021-2022 surtout les filles dont le taux de déscolarisation est très élevé dans les milieux ruraux », écrit M. Kpenkpa.

Les partis politiques également rentrent dans cette danse des réactions

Dans un communiqué rendu public par le Parti du Peuple et d'Intégrité (PPI) de Zato Kadambaya, le parti dit avoir pris note de la décision du gouvernement.

« Le PPI prend acte de ces mesures et salue ce geste du Gouvernement qui permettra d'augmenter temporairement le pouvoir d'achat des parents qui devraient payer la scolarité de leurs enfants pour le compte de l'année scolaire 2021-2022, et de nos compatriotes qui devraient payer les factures d'eau et d'électricité pour le mois d'août 2021 » lit-on dans le communiqué signé des mains du Secrétaire général du parti PPI, Abel Hèzou – Wiyao BADASSE

Il est à noter que dans le cadre de la poursuite des actions de renforcement de la résilience des populations togolaises et conformément à l'engagement du chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, le gouvernement togolais a décidé également de prendre en charge « la tranche sociale des fractures d'eau et d'électricité pour le mois d'août 2021 ».

Soulignons aussi que le gouvernement sur les orientations du chef de l'Etat, a pris très tôt, non seulement des mesures de riposte sanitaire mais également diverses mesures fiscales et sociales, tels que le programme Novissi, pour soutenir l'activité économique et soulager les populations vulnérables.

LM

Campagne agricole 2021-2022 DES MESURES FORTE PLUS DE 80 000 TONNES D'ENGRAIS MOBILISÉES EN FAVEUR DES ACTEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR

l'anticipation dans la mobilisation et la mise en place des intrants dans tous les cantons pour les rapprocher davantage des producteurs. Le gouvernement, à travers le ministère chargé de l'agriculture, a mobilisé pour tous les acteurs de la chaîne agricole plus de 80 000 tonnes d'engrais.

A ce jour, plus de 55 000 tonnes sont déjà déployées sur le terrain dont 38 000 utilisées.

Côté semences certifiées, c'est au total, 2 566 tonnes de maïs, de riz, de soja, d'arachide, de niébé et de sésame qui ont été mobilisées.

Ces intrants sont distribués à travers un réseau de plus de 450 points de vente agréés sur tout le territoire national. De plus, les prix des engrais ont été maintenus à 12 500 FCFA le sac de 50 Kg malgré la flambée des prix au niveau mondial.

Tous ces efforts ont permis d'accroître de façon substantielle le volume d'utilisation des engrais au cours de la campagne agricole. La quantité d'engrais consommée au niveau national à la fin du premier semestre 2021 dépasse de plus de 21% la moyenne de consommation annuelle observée entre 2015 et 2020, et a atteint 60% dans les Savanes.

Les prix des engrais maintenus bas dans le cadre de la riposte à la pandémie de la Covid 19, font malheureusement l'objet de convoitise très poussée des spéculateurs dans certaines régions du pays. Des réseaux de contrebande se sont développés dans ces régions et particulièrement dans les Savanes ces derniers temps en direction des pays voisins. Contre ce phénomène qui met à rude épreuve la disponibilité des engrais nécessaires pour satisfaire les besoins des agriculteurs togolais, le gouvernement a engagé une lutte sans merci. Interdiction de la



vente des engrais aux utilisateurs à travers les sociétés privées agréées, arrestations d'auteurs de contrebande et saisies de stocks d'engrais sont autant de mesures mises en œuvre à cet effet. Plus de 187 tonnes d'engrais ont été saisies.

C'est un phénomène similaire à celui vécu quelques mois plus tôt



dans le domaine des produits céréaliers ayant été à la base de la flambée des prix de plusieurs denrées agricoles sur les marchés; phénomène contre lequel des mesures appropriées ont été également prises.

Aujourd'hui, la campagne agricole dans son ensemble bat son plein sur toute l'étendue du territoire. Sur certaines exploitations agricoles, c'est déjà les premières récoltes.

Le développement agricole, c'est aussi la promotion de la production animale.

Dans le domaine de l'élevage, des

- le développement des chaînes de valeur viande-laiterie-fourrage à travers la mise en œuvre des zones d'aménagement pour la production bovine (ZAPB);

- la création de l'institut de formation en alternance de développement de Barkoissi ayant pour vocation un développement durable des différentes filières animales;

- la création des aires d'abattage de bétail pour la transformation des produits carnés;

- la mise en œuvre du projet d'insémination artificielle pour la promotion de la race de vaches laitières améliorées.

Face aux effets néfastes du dérèglement climatique, le grand défi de l'agriculture togolaise aujourd'hui, reste la maîtrise de l'eau et l'irrigation. Un pari que le gouvernement s'engage fermement à gagner pour permettre au secteur de réaliser la grande mutation attendue de lui et de jouer pleinement le rôle de moteur de croissance économique du Togo.

LM

LE FNFI PLUS PRÉCIEUX QUE JAMAIS EN 2020

Initié en 2014 par le président de la République Faure Gnassingbé pour servir de levier à la croissance économique du pays, le Fonds national de la finance inclusive (FNFI), dans son combat de tous les jours, soulage les populations avec de différentes offres. Durant cette période de crise liée à la covid-19, le Fonds, loin de courber l'échine, s'est armé de détermination pour répondre au signal de détresse des populations sous le joug de la pandémie.

Le FNFI a bonifié de façon exceptionnelle les mises à disposition au bénéfice des Partenaires de services financiers (PSF) et a pris en charge une partie des intérêts associés aux prêts de ces microfinances sur les produits FNFI. Cela se traduit par une baisse d'un point (1%) sur le taux d'intérêt et une augmentation d'un point de



frais de gestion sur les réalisations de tous les produits. Ces mesures ont desserré l'étau financier autour des partenaires et leur ont permis de continuer leurs activités d'octroi de crédits aux demandeurs.

11 milliards débloqués en 2020

En dépit de la crise, le mécanisme a débloqué plus de 260 millions de francs CFA au profit de 2 012 bénéficiaires, du 1er janvier au 13 mars 2020. Dans la foulée, un montant de 243 millions a été accordé sous forme de crédit, dans la semaine du 09 au 13 mars. Pour faire face au malaise

économique provoqué par la maladie, l'Etat togolais a mis en place des produits seyants. Durant toute l'année, le Fonds a distribué un peu plus de 11 milliards de francs CFA de crédits à ses bénéficiaires, ce qui l'a rapproché de la barre symbolique des 100 milliards.

Le produit Nkodédé fait forte impression

Au 31 décembre 2020, 53 crédits Nkodédé ont été octroyés en moins de 06 mois pour un montant total de 175 625 000 francs CFA. Les bénéficiaires en fin de cycle des produits FNFI ont eu droit à des financements allant de 01 à 05 millions de francs CFA. Nkodédé est un produit innovant qui permet aux Togolais de renforcer et d'accroître leurs activités, autrement dit, de passer des activités génératrices de revenus à une entreprise à plus grande échelle.

De janvier 2014 à janvier 2021, le FNFI a accordé 1 766 263 crédits aux populations. Aujourd'hui, le niveau de 100 milliards de francs CFA de crédits octroyés a été atteint, avec un taux de remboursement de plus de 93%.

LM

Retrait payant des relevés de notes et attestations dans les écoles privées...

LA TRAQUE DES PROMOTEURS VÉREUX SE POURSUIT

Le ministre des Enseignements Primaire, Secondaire, Technique et de l'Artisanat, Professeur Komla Dodzi KOKOROKO est très remonté contre les promoteurs et directeurs de certains établissements scolaires privés laïcs et confessionnels qui exigent des parents d'élèves, le paiement de sommes d'argent avant le retrait des relevés de notes et attestations de leurs enfants.

Dans un communiqué rendu public, lundi 23 août 2021, le ministre interdit purement et simplement cette pratique qu'il qualifie d'« illégale » et invite les responsables de ces établissements à rembourser aux parents d'élèves et aux élèves, les frais déjà perçus.

« Il m'est revenu que des promoteurs et directeurs

d'établissements privés laïcs et confessionnels exigent des parents d'élèves, le paiement d'une somme (d'un montant allant de 500 à 2 000 francs CFA) pour le retrait des relevés, notes et attestations de scolarité. Une telle exigence qui frise l'escroquerie, ne saurait être justifiée du moment où l'Etat



togolais a, non seulement rendu gratuite l'inscription aux différents examens officiels, mais aussi mis gracieusement les relevés de notes à la disposition des établissements pour distribution aux élèves candidats », indique le communiqué.

Le ministre invite les responsables qui s'adonnent à cette pratique, à y mettre un terme et à rembourser aux parents d'élèves et élèves, les montants indûment perçus pour le compte du retrait desdits documents.

Il demande par ailleurs aux directeurs régionaux et aux chefs d'inspection de veiller à l'application stricte de cette note et à recueillir les éventuelles plaintes des parents d'élèves qui subiraient des pressions de la part de ces écoles que ce soit lié au paiement des frais de relevés de notes ou d'attestations de classe.

« Tout contrevenant à cette note s'expose à la rigueur des sanctions en vigueur », met en garde le ministre.

Avec Afreepress.tg

LES BRÈVES

DEUX MEMBRES DU CNO-TOGO
SUSPENDUS

L'information a été donnée par notre confrère du site afreepress.tg dans son édition du 24 août dernier. « Du rififi au CNO-T : BIDAHA Mawouna et Dr DJOBO Ben Tchédéré Abass "suspendus provisoirement" », titre le site qui s'appuie sur un communiqué du Comité National Olympique du Togo (CNO-Togo) rendu public le 23 août 2021 qui stipule que ces deux personnalités sont suspendues « provisoirement et à titre conservatoire de toutes charges administratives liées à la gestion du sport sur toute l'étendue du territoire national ».

Les deux dossiers, poursuit [afreepress](http://afreepress.tg), seront transmis à la commission d'éthique du CNO-Togo pour avis et recommandations au Conseil d'Administration au CNO-Togo, organe habilité à trancher la question conformément aux statuts et règlements intérieurs en vigueur de l'institution, indique l'institution qui ne laisse filtrer aucun détail sur les griefs portés contre ces deux membres.

Pour rappel M. BIDAHA Mawouna, est 1er Conseiller du CNO-T et Dr DJOBO Ben Tchédéré Abass, président de la Fédération togolaise des sports paralympiques. L'actuel bureau du CNO-Togo a été mis en place lors de l'élection de décembre 2020.

LE VACCIN PFIZER ADMINISTRÉ À CEUX
QUI ONT REÇU LA 1ÈRE DOSE D'
ASTRAZENECA AU TOGO

C'est la décision prise par les autorités gouvernementales qui s'appuient sur les résultats fournis par plusieurs études scientifiques qui ont démontré l'efficacité de l'association des deux vaccins. Plusieurs pays ont déjà fait cette option dans le cadre de la lutte contre le coronavirus.

Ainsi, à compter de demain jeudi 26 août 2021 tous ceux qui avaient pris la première dose d'AstraZeneca et qui sont en attente de la seconde dose, pourront aller se faire vacciner avec le Pfizer.

LE MESSENGER

Hebdomadaire Togolais d'Informations Générales et de Publicités

Récépissé: N° 259/21/12/04/HAAC
 Directeur de Publication: Tchaboré Bouraïma
 Contact: +228 90 04 71 59
 E-mail: tchaboremessenger@yahoo.fr
 Maison de la presse, casier N° 61
 Imprimerie: RAD-GRAPHIC

ANNONCE



CENTRO S.A., BP:20744 Lomé-Togo
 Tél.: +228 22 22 56 83 / Fax: +228 22 22 62 52
 E-mail: info@centro.tg - web: www.centro.tg

PHARMACIES DE GARDE DU
23/08/2021 au 30/08/2021

HANOUKOPE Avenue de la Nouvelle Marche, Immeuble Radio Kanal FM. 22 21 01 15
 3è ARRONDISSEMENT Bd. du 13 Janvier, près de l'Immeuble FIATA 22 21 52 27/96 32 97 71
 BON SAMARITAIN BE PA de SOUZA/Hôpital de BE. 22 21 45 30/91 34 41 94
 OLIVIERS
 Bd. Houphët-Boigni 22 27 04 34/96 80 09 50
 ESPERANCE
 Av F.J. STRAUSS, Face Ecole Française Nyékonakpoe (Rue Adjoloto). 22 21 01 28
 ROBERTSON 607, Avenue François MITTERAND Nyékonakpoe 22 22 28 41
 BON SECOURS Rue du Grand Collège du Plateau - Cassablanca 70 45 76 74
 LIBERATION Avenue Libération Prolongée. 22 22 25 25/96 80 69 35
 St PAUL Bd. Jean Paul II 22 61 85 08
 LE JOURDAIN Bd Léopold Sédar SENGHOR, face CEG Tokoin Wuiti 22 61 56 14/92 38 30 50
 HEDZLANAWÉ
 Marché HEDZLANAWÉ 22 26 49 61
 KOUÉSSAN
 En face du stade Kégué 96 80 10 01/90 50 48 12
 KLOKPE Derrière la Foire Togo 2000 96 80 10 03/90 53 60 52
 J-MIMSHAK
 Rue Tchamba 964, à 50m de la base de Satom Hountigomé 22 60 30 50/92 24 42 70
 MAWULE Bè-Kpota Anc. Pharmacie du Rond Point Gakpoto 70 45 91 86
 MAELYS 1688, Bd Malfakassa - Bè Kpota en Face de NETADI. 22 27 60 19/70 44 86 79
 ELI-BERACA Route d'Adidogomé, Immeuble SIKOVIC face bureau de Poste 99 91 13 42. 99 69 89 21
 LA REFERENCE Route de Kpalimé, Adidogomé Assiyéy, à côté du bar Madiba 96 80 09 96. 70 49 96 47
 BONTE Route de SEGBE, Wonyomé-Adidogomé en face de la Sanol 96 80 09 00/22 50 74 31
 DE LA VICTOIRE Avédji Wéssome, voie douane Adidogomé-carrefour Limousine (Après les rails) 70 45 74 92/99 80 14 09
 JAHNAP A côté de l'EPP Gakli, Didjolé-Gakli, immeuble Favo 22 51 22 86/96 80 09 29

GROUPE C AGBALEPEDOGAN
 face Clinique la Victoire non loin de l'EPP Groupe C. 99 98 20 87/92 33 49 76
 VERTE Face Ecole du Parti Klikamé 22 25 03 26/91 98 50 17
 LUMIERE Agbalépédogan 70 43 15 49
 ORCHIDEES LLEO 2000. 22 51 30 40/70 43 39 49
 SOLIDARITE Rue Avédji-Vakpossito - Près de la Station Total Totsi. 22 50 37 07/96 80 09 76
 ARC-EN-CIEL Agoè-Téléssou, à 50m du Carrefour Margot. 70 42 50 00/90 38 08 10
 NOTRE DAME DE LOURDE Agoè Anomé, carrefour "Deux lions" près de l'église des Assemblées de Dieu 22 55 19 64/96 80 10 19
 CLEMENCE Rte de la Cour d'Apel, entre l'Agence CEET d'Agoè et l'Ecole privée La Source. 70 19 35 35/70 21 26 26
 LA MAIN DE DIEU AGOE ASSIYEYE non loin de l'église des AD (Temple Galilé) 93 40 21 21
 ESPACE VIE Agoè Logopé, face bar Plaisir 2003. 99 85 89 07
 DIVINA GRACIA Quartier Agoè-Fiowi, Rond point Cool Catch (ancien carrefour Bafana-Bafan 93 83 91 00/96 80 10 21
 MAWUNYO Agoè-Sogbossito, Mission TOVE en face de la station OANDO 70 42 34 64.
 LA GRÂCE
 Près de l'Auberge Sahara avant la Station SUN AGIP Agoè 22 25 91 65/90 56 16 81
 TAKOE Avant la station CAP ESSO de Zongo côté opposé 70 45 62 17/96 80 09 77
 ZONGO Togblékopé carrefour Hermann entre Orabank et la station Sanol Togblékopé. 70 49 96 55 99 99 22 39
 ELEMWUSSI Adetikopé, Médina, Nationale N°1, avant PIA (Plateforme industrielle d'Adetikopé) 91 66 37 42/96 80 21 36
 ZOSSIME Zossimé, sur la route de Sanguéra près du marché de Zossimé 99 99 80 75. 70 46 26 64
 ST PHILIPPE Sanguéra, Route Lomé Kpalimé la Station OANDO. 90 67 33 24/99 99 80 04
 AVEPOZO A côté de la place publique d'Avépozo 22 27 04 86
 DE L'EDEN
 Route d'Aného, face Cité Baguida. 70 42 13 98

Togo/ Secteur pétrolier

LES CONSPIRATEURS CONTRE LES MEMBRES DU CSFPPP SONT-ILS AU PIED DU MUR ?

cour d'appel, après que le confrère de l'Alternative ait interjeté appel, suite au délibéré en première instance, qui les condamnait, lui et son journal pour diffamation et faute de preuves), les togolais sont suffisamment édifiés et peuvent faire le discernement dans ce que certains ont appelé une cabale contre une famille.

Il n'est aucunement pour nous l'intention de nous acharner contre tel ou tel. Mais, la quête de la vérité nous oblige à faire ce que nous faisons à chaque parution en vue d'aider ce qui sont intéressés à ce dossier et qui voulaient bien savoir exactement ce qu'il se passe. Aujourd'hui, il est certain, qu'après que nous ayons eu à lever un coin de voile sur toutes les manœuvres qui entouraient cette affaire depuis son début, les togolais ont compris qu'il y avait des vils personnages, dont l'idée était de déstabiliser et préparer un four tout dans le pays. Démasqués alors, ils sont dans tous leurs états, grondent, gesticulent et cherchent désespérément à faire bonne mine. Mais hélas, « *le mensonge se lève tôt mais la vérité finit toujours par le rattraper* ».

Les opportunistes sont convaincus d'avoir lamentablement échoué dans leur entreprise maléfique de dressage des citoyens contre d'autres citoyens d'une même nation dont le seul tort de ces derniers, est d'avoir accepté de mettre leur expertise à contribution pour assurer au Togo une disponibilité permanente en produits pétroliers. Ces ténébreux entrepreneurs, capables d'actes ignominieux pour assouvir leur cupidité, ne savent vraiment plus où mettre la tête, depuis que des coins de voile ont été levés sur leur dangereuse tentative de remise en cause de l'ordre préalablement établi.

L'opinion nationale a finalement compris que des individus peu vertueux ont délibérément orchestré une campagne de



dénigrement contre d'autres concitoyens, dans le but de prendre le contrôle du secteur du pétrole au Togo. A première vue, la cabale se voulait une rampe de lancement de leurs micros sociétés d'expertise approximative dans le secteur du pétrole. C'est donc pour s'insérer dans le circuit bien ordonné d'approvisionnement en produits pétroliers que ces individus se sont permis d'instiguer la publication de fausses informations à l'encontre de certains membres du CSFPPP.

Pourquoi une telle méchanceté ? On est tenté de se poser la question, au vu des informations reçues et dont la finalité visait à passer par tous les moyens pour nuire à certaines personnes, parce que voulant à tout prix prendre la place de celles-ci. Mais malheureusement, le complot n'a pas prospéré et ceux qui conspiraient se sont retrouvés de nos jours au pied du mur.

Il ne pouvait en être autrement dans la mesure où les allégations grotesques propagées par voie de presse ne reposaient sur la moindre preuve. Si en première instance, il a été prouvé que rien de ce qui avait été écrit dans les médias ne reposait sur aucune base, c'est dire combien cette affaire de détournement d'environ 500 milliards de fca n'était que du faux.

Le ministre de la fonction publique, Gilbert Bawara, ne s'était donc pas trompé, lorsqu'il déclarait qu'il n'y rien de plus faux que cette affaire de détournement de 500 milliards attribuée à la famille Adjakly, et dont on tente d'accuser l'Etat togolais de complicité.

Ce qui étonne et continue par étonner plus d'un, c'est que, ceux qu'on indexe, c'est-à-dire les Adjakly, n'ont jamais fait l'objet du moindre reproche ni de la part du ministre Adedzé, ni de ses prédécesseurs. D'ailleurs pour parler de détournement de deniers publics, il faut bien évidemment que l'Etat injecte de l'argent dans le secteur. Or, comme indiqué dans le document des observations des mis en cause, que nous avons à mainte reprises publié, l'Etat n'a alloué un seul centime du budget national à l'approvisionnement en produits pétroliers.

Il est donc évident que, n'a reçu de moyens financiers de l'Etat comme certains tentent de le dire le CSFPPP pour accomplir sa mission. Mais tout au contraire, il faut remarquer que (et nous l'avons également relevé dans plusieurs de nos parutions) que c'est grâce à l'ingéniosité des Adjakly, que le CSFPPP est parvenu à mettre en place un système performant d'approvisionnement qui garantit non seulement la disponibilité des produits, mais qui évite aussi la

rupture des stocks en produits pétroliers. Depuis lors, l'Etat ne se retrouve plus dans une situation de payer les moins-values encore moins à mettre à la disposition du fournisseur une garantie financière. Autrement dit, le système mis en place ne fait plus obligation à l'Etat d'acheter au comptant. Ce qu'il faut mettre à l'actif de Francis Adjakly que certains trouvent bon de vilipender.

Au vu de tout ce qui précède, l'on a comme l'impression que le chiffre de 500 milliards n'aurait pas été choisi au hasard. 500 milliards, ce n'est pas 5 milliards encore moins 500 millions. Où tout cet argent a-t-il passé ?

Il va sans dire que ce que recherchaient les conspirateurs étaient de faire croire aux Togolais que le gouvernement était nonchalant voire incapable d'imprimer la bonne gouvernance au pays. Les conséquences de cette démarche ignominieuse auraient été incalculables. Heureusement que le plan n'a pas échappé aux avertis et surtout que nous avons eu l'habileté de dévoiler très tôt ce plan dont la ligne de mire la constitution des sociétés pour suppléer le CSFPPP.

Et ce qui est paradoxal, c'est que les nouveaux maîtres dans les sociétés mises en place pour contrôler désormais le secteur pétroliers se trouvent être des amis de celui qui devrait en premier répondre des accusations portées contre le comité de suivi des fluctuations des prix des produits pétroliers et même l'Etat. Et le prétexte choisit a été tout aussi ridicule, qu'intenable. « *La réforme* ».

Aujourd'hui, le mensonge s'est écroulé, et chacun a vu le vrai visage des nouveaux maîtres des sociétés mises en place pour suppléer le CSFPPP. « *Une nébuleuse* », comme l'a si bien dit un confrère.

LM

Les Métiers de la COMMUNICATION

ITHIEL KOTIN-DOFONTIEN ET PEACE , AHOUISSOU DÉVOILENT LE PROFIL DU NOUVEAU COMMUNICANT

Une rencontre d'échanges et de partages d'expériences a été organisée à l'intention des étudiants de l'Institut des Sciences de l'Information de la Communication et des Arts (ISICA/UL) le jeudi 19 août 2021.

La rencontre co-organisée par Dr Yao-Baglo Namoin et deux professionnels de la communication, anciens étudiants d'ISICA, Ithiel Ahouissou et Peace Ahouissou, a été placée sous le thème : « *Le profil du nouveau communicant* ».

Ithiel Ahouissou Chargé de communication à l'Université Senghor à Alexandrie et Peace Ahouissou Consultante en communication-CEO Wilaaya, ont édifié les étudiants de la 16ème



Promotion sur la préparation à une projection objective dans la vie professionnelle en tant que Communicant. Tour à tour, les deux ont dévoilé ce à quoi

ressemble le profil du nouveau communicant.

L'intérêt de l'organisation d'une rencontre de cette trempe est de

permettre aux étudiants futurs professionnels de la communication, d'avoir dès leur cursus académique une connaissance des défis et exigences du marché de l'emploi, afin de commencer tout de suite à travailler sur leurs insuffisances. Cela leur permettra de construire dès à présent leur meilleur profil du nouveau communicant.

Les participants et les professionnels se sont séparés de cette rencontre sur une note de satisfaction marquée par le grand intérêt des étudiants. Les organisateurs encouragent surtout les étudiants à aller au-delà du partage en mettant en pratique les conseils.

La rédaction

RENTREE ACADEMIQUE 2021-2022 A L'ESTAC

Vous êtes bacheliers, vous rêvez devenir Journalistes Reporters d'Images (JRI), journalistes radio, télé, presse écrite et en ligne, grands reporters, chargés de communication et de relations publiques, l'École Supérieure des Techniques et Arts de la Communication (ESTAC), première école privée de journalisme au Togo vous offre une formation de qualité avec des enseignants expérimentés venant du monde universitaire et des médias.

ESTAC prépare en Masters Licence et BTS

Les inscriptions se poursuivent au sein de l'établissement.

Pour tout renseignement appeler ESTAC

Tel : 91 82 21 01 / 90 18 98 92

E-mail : estactogo@gmail.com

ESTAC ; sise à Agoè Cacaveli, Rue Ayassor, non loin de la Cour d'Appel de Lomé.



Formation en Journalisme et en Communication

20 ans d'expérience au service du professionnalisme des médias

DEVENEZ

- Journalistes Radio, Télé, Presse écrite, en ligne,
- Journalistes Reporters d'Images,
- animateurs, Producteurs Radio, Télé,
- Patrons de presse ;
- Chargés de communication et de relations publiques.

ESTAC PRÉPARE EN MASTER LICENCE ET BTS.

ESTAC, sise Rue Ayassor, près de la Cour d'Appel, Agoè Cacaveli

Tel : 9182 21 01 / 90 18 98 92

E-mail : estactogo@gmail.com



ON VOUS EN OFFRE TOUJOURS PLUS!



F1 MAX



EGO+

**KIT
4G+**

+

4Go

~~38 400~~^{FCFA} Valable 7jrs

29 000^{FCFA}

**KIT
4G+**

+

4Go

~~65 000~~^{FCFA} Valable 7jrs

45 000^{FCFA}

Disponible en Agence dans la limite des stocks disponibles
Bonus 4Go valable 7 jours.
Offre valable du 02 au 31 août 2021

TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

togocom.tg

